

# Commune de CLESLES

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 MAI 2020

## COMPTE RENDU

Monsieur Jean-Marie VANRYSSEL, Maire sortant ouvre la séance à 19h00 et appelle les Elus à siéger autour de la table par ordre des résultats de l'élection municipale du 15 mars 2020.

Il déclare le nouveau Conseil Municipal installé et invite ensuite Monsieur Yves GERLOT, doyen d'âge de l'Assemblée, à venir le rejoindre à la table afin que ce dernier préside la séance jusqu'à l'élection du nouveau Maire.

### **1/ MODALITES D'ORGANISATION DES SCRUTINS POUR L'ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

**Rapporteur : Mr GERLOT**

La désignation de Mme Sandra LEMIRE, Conseillère municipale, en tant que secrétaire de séance, est approuvée **à l'unanimité des suffrages exprimés (16 Pour)**.

### **2/ ELECTION DU MAIRE**

**Rapporteur : Mr GERLOT**

L'article L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Après appel des candidatures, un candidat s'est proposé pour pourvoir le poste de Maire, à savoir : M. Yves GERLOT.

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin secret, les résultats sont les suivants :

- Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8
- Nombre de suffrages obtenus par M. Yves GERLOT : 15

**M. Yves GERLOT a été proclamé Maire et immédiatement installé.**

### **3/PROCEDURE D'ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE**

**Rapporteur : M. le Maire**

La commune doit disposer au minimum d'un Adjoint et au maximum d'un nombre d'Adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit 4 Adjoints.

Ainsi, le nombre d'Adjoints au Maire a été fixé à 3 **à l'unanimité des suffrages exprimés.**

### **Élection du Premier Adjoint :**

Après appel des candidatures, deux candidates se sont proposées pour pourvoir le poste de Premier Adjoint, à savoir, Mme Nathalie DUTRONQUAY et Mme Lydie POUILLE.

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin secret pour l'élection du Premier Adjoint sont les suivants :

- Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8
- Nombre de suffrages obtenus par Mme Nathalie DUTRONQUAY : 12
- Nombre de suffrages obtenus par Mme Lydie POUILLE : 3

**Mme Nathalie DUTRONQUAY a été proclamée Premier Adjoint au Maire et immédiatement installée.**

### **Élection du Deuxième Adjoint :**

Après appel des candidatures, quatre candidats se sont proposés pour pourvoir le poste de deuxième adjoint, à savoir, Madame Carole LACOUR, Monsieur Gilles DESINDE, Madame Lydie POUILLE et Monsieur Moïse BIROST.

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin secret, les résultats sont les suivants :

- Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8
- Nombre de suffrages obtenus par Mme Carole LACOUR : 2
- Nombre de suffrages obtenus par Mr Gilles DESINDE : 9
- Nombre de suffrages obtenus par Mme Lydie POUILLE : 0
- Nombre de suffrages obtenus par Mr Moïse BIROST : 4

**Monsieur Gilles DESINDE a été proclamé Deuxième Adjoint au Maire et immédiatement installé.**

### **Élection du Troisième Adjoint :**

Après appel des candidatures, 5 candidats se sont proposés pour pourvoir le poste de troisième adjoint, à savoir, Monsieur Jean-Philippe BINIAUX, Monsieur Moïse BIROST, Madame Lydie POUILLE, Monsieur Claude MARCELLOT et Madame Carole LACOUR.

Après le premier tour de scrutin secret, les résultats sont les suivants :

- Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8
- Nombre de suffrages obtenus par Mr Jean-Philippe BINIAUX : 2
- Nombre de suffrages obtenus par Mr Moïse BIROST : 10
- Nombre de suffrages obtenus par Mme Lydie POUILLE : 0
- Nombre de suffrages obtenus par Mr Claude MARCELLOT : 2
- Nombre de suffrages exprimés par Mme Carole LACOUR : 1

**Monsieur Moïse BIROST a été proclamé Troisième Adjoint au Maire et immédiatement installé.**

### **4/ DESIGNATIONS DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES**

**Rapporteur : M. le Maire**

Dans les communes de moins de 1000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés parmi les conseillers municipaux élus suivant l'ordre du tableau (maire, adjoints puis conseillers municipaux) et dans la limite du nombre de sièges attribués à la commune au sein du conseil communautaire.

Ainsi, sont élus suivant l'ordre du tableau, Monsieur Yves GERLOT, Maire de Clesles. Madame Nathalie DUTRONQUAY, Première Adjointe au Maire se retrouvant dans une situation de conflit d'intérêts du fait de son activité professionnelle doit laisser son siège, à Monsieur Gilles DESINDE, Deuxième Adjoint au Maire.

### **5/ DESIGNATIONS DES DELEGUES DES SYNDICATS**

**Rapporteur : M. le Maire**

**Le SIEM** (Syndicat Intercommunal d'Energie de la Marne) :

Ce syndicat regroupe 8 Commissions Locales d'Energies composées de plusieurs communes et communautés de communes.

Il revient à la commune de Clesles, de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger à la commission locale à laquelle elle est rattachée.

Après appel des candidatures, Monsieur Yves GERLOT, Maire de Clesles, s'est présenté et est élu au poste de délégué titulaire et Monsieur Claude MARCELLOT, conseiller municipal à celui de délégué suppléant.

### **Le Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de Romilly sur Seine :**

Il revient à la commune de Clesles, de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour siéger à la commission locale à laquelle elle est rattachée. Après appel des candidatures, Monsieur Jean-Philippe BINIAUX et Madame Carole LACOUR, conseillers municipaux, se sont présentés et sont élus au poste de délégué titulaire.

Madame Martine LEMPERLE et Madame Karine LACOUR se sont présentées et sont élues au poste de délégué suppléant.

### **Le Syndicat Mixte Intercommunal Scolaire de Sézanne :**

Il revient à la commune de Clesle, de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger à la commission locale à laquelle elle est rattachée.

Après appel des candidatures, Madame Nathalie DUTRONQUAY, Première Adjointe au Maire, s'est présentée et est élue au poste de délégué titulaire et Madame Nathalie CARRE, conseillère municipale à celui de délégué suppléant.

## **6/ LECTURE ET DITRIBUTION DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL**

**Rapporteur : M. le Maire**

Monsieur Yves GERLOT, Maire de Clesles a procédé à la lecture de la partie réglementaire de la charte de l' élu local (articles 1 à 7).

Cette charte a été remise à l'ensemble du conseil municipal.

## **7/ INFORMATION DIVERSES**

**Rapporteur : M. le Maire**

Monsieur Yves GERLOT, Maire de Clesles a évoqué les différents points du prochain conseil municipal.

La séance est levée à 19h44.

Le Maire  
**Yves GERLOT**

